

Saint-Hubert, le 13 mars 2020

Objet : informations sur la vie à l'école - CORONAVIRUS

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Vous avez appris par la presse les mesures prises pour enrayer l'épidémie de COVID-19. En ce qui concerne les écoles et particulièrement notre école :

- Le Conseil national de Sécurité a décidé de suspendre les cours à partir de ce lundi 16 mars jusqu'au 3 avril inclus.
- Ce Conseil demande que les écoles assurent un encadrement pour les élèves qui ne pourraient être gardés par ailleurs (il est à éviter que des enfants soient gardés par leurs grands-parents, public à risques).
- Il s'agit aussi de pouvoir accueillir les élèves dont un des parents au moins serait actif notamment dans le domaine des soins de santé ou de la sécurité. En conséquence, **l'école sera donc ouverte dès ce lundi 16 mars. Il n'y aura pas de cours : une surveillance sera mise en place.**
- De même **l'internat sera ouvert** pour les internes dont un des parents au moins serait actif notamment dans le domaine des soins de santé ou de la sécurité.

Selon les consignes données à l'école par les instances supérieures, il est demandé aux parents qui seraient dans l'impossibilité de (faire) garder leur enfant **d'exprimer explicitement** à la Direction le souhait de voir leur enfant encadré par l'école. (via le talon ci-dessous et par mail à direction@librethubert.be)

D'autres renseignements vous seront communiqués ultérieurement par courrier. Nous vous invitons aussi à consulter le site de l'école www.librethubert.be et la page Facebook qui reprendront ces mêmes informations.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, Chers Parents de notre entier dévouement.

Frédéric FALMAGNE, Patrick FRANCOIS et Marianne HENON

✂

TALON A REMETTRE à l'éducateur ce lundi 16 mars 2020

Je soussigné(e)
responsable de (nom et prénom de l'élève, classe)
souhaite que mon enfant soit encadré par l'école durant la période de suspension des cours.

Signature des parents